

Comment l'Agglo veut améliorer la circulation des bus et la mobilité ?



Une nouvelle offre de transport va être proposée dans le territoire, à partir de juillet 2027.

Archives Ouest-France

L'offre de transports est inadaptée aux besoins dans le territoire. C'est à partir de ce constat que l'Agglo souhaite proposer une nouvelle offre de mobilité.

Anne-Lyse Renault

L'Agglomération de Lamballe Terre et Mer possède la compétence « mobilité » pour les 38 communes du territoire autour de Lamballe-Armor (Côtes-d'Armor). Initiée depuis 2020 avec le réseau Distribus , aujourd'hui, la proposition de mobilité est « **en inadéquation avec les besoins de territoire** » , comme l'a annoncé le président de l'Agglomération, Thierry Andrieux, mardi.

Rémi saillard, du cabinet d'études Iter, spécialisé dans les stratégies de mobilité, a été missionné par l'Agglo et a proposé les grands axes d'une nouvelle « **stratégie mobilité** » avec une offre lancée en juillet 2027.

Une future offre « accessible, efficace et durable »

Le spécialiste a notamment mis en avant que le réseau routier du territoire était « **adapté à une stratégie de covoiturage car certains axes routiers sont très fréquentés** ».

Cela pourrait être « **complémentaire** » des lignes de bus. Ces dernières ne sont pas optimisées avec « **un usage quasiment inexistant sur l'ensemble des lignes** » .

Il cite par exemple « **une fréquentation très faible** » pour les lignes « citadines » dans le centre de Lamballe. Pour le transport à la demande, il y a souvent « **un usager dans le véhicule** » et donc des « **ratios économiques qui se rapproche du taxi** » . Pour les liaisons vers la côte , « **on remarque qu'il y a une fréquentation importante pendant l'été** » , mais un usage « **presque inexistant** » le reste de l'année. Point positif : en matière de transport scolaire, « **le service est parfaitement adapté au territoire** » .

Quelles solutions sont proposées ? Pour les travailleurs, des navettes depuis la gare de Lamballe vers les zones d'activités économiques seront organisées matin et soir. « **Une enquête auprès des employeurs a été menée.** » Les lignes « citadines » seront « **repensées** » et les temps de parcours « **optimisés** » .

Les lignes de bus vers le littoral deviendront une ligne unique de Lamballe-Armor vers Pléneuf-Val-André, Erquy et Plurien avec une offre « **renforcée** » qui fonctionnerait en été, du lundi au dimanche (et les week-ends de printemps). Les trajets de « **transport à la demande** » passeront, quant à eux, de cinq à deux par jour « **pour grouper au maximum les voyageurs** » .

« **On aura encore moins d'offres sur Erquy l'hiver et cela m'inquiète beaucoup** » , indique Josyane Bertin, élu à Erquy. « **Oui, mais aujourd'hui, l'usage est très faible** » , rappelle Rémi Saillard.

En plus de solutions comme le covoiturage, l'Agglo pourrait intégrer dans sa stratégie mobilité le fait « **d'accompagner les employeurs avec des plans mobilités** » ou encore de proposer de la location de vélos en centre-ville.

Un budget d'environ 2 millions d'euros pourra être consacré à ce nouveau projet, en complément du maintien du transport scolaire. L'idée est de pouvoir proposer un service « **réaliste, accessible, efficace et durable** » , conclut Thierry Andrieux. Il y a eu deux abstentions lors du vote : Caroline Mérian et Stéphane de Sallier-Dupin.